

Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien

Revisiting Habermas's Model of the Public Sphere

Zineb Benrahhah Serghini et Céline Matuszak



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/868>

DOI : 10.4000/edc.868

ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université Lille-3

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2009

Pagination : 33-49

ISBN : 978-2-917562-01-7

ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Zineb Benrahhah Serghini et Céline Matuszak, « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien », *Études de communication* [En ligne], 32 | 2009, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/edc/868> ; DOI : 10.4000/edc.868

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Tous droits réservés

Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien

Revisiting Habermas's Model of the Public Sphere

Zineb Benrahal Serghini et Céline Matuszak

« [...] l'une de nos craintes est bien de voir graduellement une habermasologie, subtile ou dévote, étouffer sous l'exégèse le potentiel d'investigations, de confrontation à la complexité des dispositifs de la parole publique qu'ouvrirait l'espace public ». E. Neveu et F. Bastien, *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999, p. 14.

- 1 Lire ou relire J. Habermas est souvent un « exercice obligé » pour toute recherche en Sciences de l'information et de la communication portant sur les questions de parole et de communication publiques. Nos deux thèses ont été l'occasion d'appréhender le modèle habermassien de l'espace public à travers deux approches méthodologiques et critiques de la pensée habermassienne. Cet article a pour objectif d'exposer nos parcours de lecture relatifs à nos deux sujets de thèse : les modalités d'action au sein de l'espace public comme espace de discursivité sociale pour l'une¹, et l'appropriation politique et sociale de l'internet² par des groupes politiques transgressifs, pour l'autre³. La première approche s'attachera à montrer la fécondité du modèle d'espace public habermassien dès lors que l'on s'intéresse aux travaux postérieurs à la publication, en 1962, de *L'Espace public. Archéologie de la publicité bourgeoise*. Dans ses ouvrages postérieurs, J. Habermas introduit de nouveaux concepts qui permettent d'avancer et d'éclaircir son projet philosophique et théorique. Il s'agira donc de montrer la façon dont il est possible de proposer un modèle d'espace public opérationnel dans la perspective d'une étude portant sur la matérialité de l'espace public, sa nature, et les modalités et processus qui président à sa configuration à

partir de la médiatisation des mouvements sociaux en tant qu'acteurs à l'origine de l'innovation sociale au sein de la sphère publique. Pour ce faire, nous avons cherché à faire apparaître la « valeur-usage » de l'espace public qui réside dans sa capacité à se présenter comme un espace d'objectivation de l'expérience collective. La seconde approche s'oriente vers la lecture d'Habermas et ses fondements théoriques comme pré-requis pour ouvrir la réflexion sur le concept d'espace public. Nous souhaitons ainsi rendre compte des évolutions du concept chez différents auteurs, nous servant ainsi de cadre théorique évolutif. Cette posture nous a permis de poser les bases de notre propre modèle « d'espace public légitime et illégitime » et de questionner les notions de reconnaissance et de visibilité à travers des auteurs comme H. Arendt (Arendt, 2002), D. Wolton (Wolton, 1992) ou encore A. Honneth (Honneth, 2000).

Lire L'Espace public

- 2 Depuis la parution en 1962 de *L'Espace public*, deux critiques majeures n'ont cessé de faire l'unanimité quant à l'approche habermassienne du concept d'espace public. D'une part, une vision trop pessimiste des médias en tant que facteur de dégénérescence de la sphère publique bourgeoise ; d'autre part, le fait que J. Habermas n'ait pas perçu les mouvements sociaux comme source potentielle de renouvellement de l'espace public⁴. Malgré ces critiques et les révisions que J. Habermas apporte, par la suite, à sa théorie de l'espace public, la lecture de *L'Espace public* reste importante pour toute tentative de modélisation d'une sociologie des interactions publiques.

L'Espace public, une lecture incontournable ?

- 3 Retraçant l'histoire de l'espace public en Europe, J. Habermas montre que cette histoire n'est pas figée. Cette histoire est en réalité celle de transformations qui passent essentiellement par un élargissement du public, le renouvellement constant des thématiques de débat et la relation dialectique entre espace public et espace privé. L'histoire de l'espace public ne peut pas non plus être dissociée de la constitution et l'apparition de nouveaux acteurs qui se positionnent et développent des stratégies de légitimation par rapport à d'autres. L'histoire de l'espace public que retrace J. Habermas se présente comme une émanation de la bourgeoisie montante des XVII^e et XVIII^e siècles. L'espace public bourgeois est l'instrument politique au moyen duquel la bourgeoisie montante vise à mettre fin à la domination d'un État absolutiste. C'est d'ailleurs la définition qu'en donne J. Habermas dès les premières pages de *L'Espace public*⁵. Pour donner une légitimité à la sphère publique et à la validité des débats qui s'y tiennent, le public s'appuie sur l'usage public de la raison. C'est ce que recouvre la notion habermassienne de *Publicité* dont émane la rationalité politique⁶. Pour le public, la *Publicité* permet de vérifier l'influence que celui-ci exerce sur les pouvoirs politiques, et notamment les instances législatives. Enfin, par le biais de la presse écrite, l'opinion publique s'informe et acquiert une certaine consistance. Mais, dès lors que J. Habermas s'intéresse aux transformations de l'espace public à l'aune du progrès démocratique, c'est la thèse de la dégénérescence de l'espace public qui s'annonce. Selon J. Habermas, cette dégénérescence est provoquée, pour l'essentiel, par la « transformation des structures sociales de la sphère publique » qui se manifeste à travers un élargissement du public⁷. L'élargissement de la sphère publique entraîne l'apparition d'un nouveau public,

différent du public bourgeois, dont les intérêts sont distincts voire opposés. On assiste alors, selon J. Habermas, à l'apparition de divergences au sein de l'espace public sur la définition de l'intérêt. Selon lui, le consensus, résultat de la discussion entre personnes privées faisant un usage public de leur raison disparaît, au profit de ce qu'il appelle les « *compromis passés entre des intérêts opposés* » (Habermas, 1993). Ainsi, l'élargissement de la sphère publique à de nouveaux publics est présenté par J. Habermas comme l'un des premiers « *symptômes* » du déclin de la sphère publique. Le modèle d'espace public construit par J. Habermas trouve ainsi ses limites dès lors que se pose la question de son élargissement. Il y a là une contradiction entre un idéal qui doit tendre vers l'universalité de l'accès à l'espace public et une réalité historique que J. Habermas présente comme la preuve de la dégénérescence de l'espace public. Dans les derniers chapitres de *L'Espace public*, les perspectives d'évolution et de transformation de la sphère publique sont pessimistes. Cette conclusion de l'ouvrage de J. Habermas tient essentiellement aux effets des médias de masse qui, selon l'auteur, génèrent une fausse conscience et une « *culture de l'intégration* » (Habermas, 1993, p. 224). Au terme de ce bref aperçu du premier modèle habermassien d'espace public et des dysfonctionnements qui l'affectent, les transformations historiques que décrit J. Habermas permettent, néanmoins, de bâtir les fondements d'un modèle opérationnel⁴. Ces fondements concernent :

- l'élargissement du public comme processus historique des transformations de l'espace public,
- le rôle de médiation de l'espace public entre la société et le pouvoir public,
- l'opinion publique et la Publicité (communication publique) comme fondements du fonctionnement de l'espace public.

Les impasses conceptuelles de L'Espace public

4 La notion d'espace public a été discutée dans les écrits de nombreux auteurs, comme W. Lippman, H. Arendt et J. Dewey ainsi que D. Wolton. Ces lectures permettent de préciser la nature de l'espace public et de mettre en œuvre une approche pratique dégagée des pré-requis normatifs de l'espace public habermassien. Ainsi, selon D. Wolton (Wolton, 2000), l'espace public symbolise simplement la réalité d'une démocratie en action. D. Wolton définit l'espace public comme un espace symbolique où s'opposent des discours contradictoires tenus par des acteurs (politiques, religieux, sociaux) qui composent la société (Wolton, 1997). En complément, il faut signaler l'apport de P. Charaudeau (Charaudeau, 1997, p. 112) qui conceptualise l'espace public comme « *discours circulant* », soit « *la somme empirique d'énoncés à visée définitionnelle sur ce que sont les êtres, les actions, les événements, leurs caractéristiques, leurs comportements et les jugements qui s'y attachent* ». Aujourd'hui, la démocratie de masse a fait de la sphère publique un espace beaucoup plus large qu'autrefois, avec un nombre beaucoup plus grand d'acteurs assez hétérogènes. P. Charaudeau estime que « *la masse a éclaté en une multiplicité de groupes qui ont pris conscience de leur existence, de leurs droits et donc de leur droit à revendiquer, et, chose encore plus récente grâce à la complicité des médias, de leur pouvoir de pression auprès de l'autorité politique. La masse ne constitue plus un amalgame homogène d'individus à opinion et comportement unique, elle est fragmentée en plusieurs types de groupes sociaux. [...] Il n'y aurait donc plus de face-à-face entre des instances politiques et citoyennes homogènes, mais des rapports de pouvoir et contre-pouvoir multiples* » (Charaudeau, 1997, p. 202-203). Dans la perspective d'une problématique qui pose la question de l'existence d'un nouvel espace public, le terme de « *société civile* » apparaît comme central dans notre approche. Avec l'apparition de

nouveaux moyens de communication, est-ce que la société civile subit, comme l'espace public, des changements ? C'est à partir d'un tel questionnement que l'on parle, depuis peu, d'une « nouvelle société civile » qui aurait pris le pouvoir sur certaines questions politiques et sociales dans le débat public. La nécessité que nous avons eue d'inscrire ce travail dans ces fondements théoriques n'est donc pas qu'un passage obligé de l'exercice du genre. L'exposé des thèses de J. Habermas sur l'espace public doit être couplé aux différentes modifications qu'a pu subir cette théorie, qui est aujourd'hui bien critiquée. Cette critique est redoublée par l'apparition des nouveaux moyens de communication, qui viennent encore plus la déstabiliser. Cette question de l'espace public fait sens autour des termes qui entourent notre objet de recherche : légitimité, action, discours, espace de parole, nouvel espace de discussion... Pour préciser ici, nous entendons répondre à la question du comment des groupes politiques transgressifs⁹ tentent d'intégrer cet espace public ? Dans cette perspective, nous postulons que l'apparition d'internet et la médiation technique qui le caractérise produisent des évolutions du concept d'espace public et en renouvellent les contours.

L'espace public habermassien entre renouvellements théoriques et mises en œuvre pratiques

- 5 Dans des travaux postérieurs à *L'Espace public*, J. Habermas revient sur la dégénérescence d'un espace public idéal sous le double effet des médias de masse et de la disparition du principe de *Publicité*. A l'occasion de la dix-septième édition allemande de *L'Espace public*, en 1990, J. Habermas ajoute une nouvelle préface à son ouvrage. Elle a pour but de proposer certaines révisions à sa première théorie de l'espace public. C'est principalement dans *Théorie de l'agir communicationnel* et *Droit et Démocratie* que J. Habermas s'attachera à mieux préciser la nature de l'espace public à travers une redéfinition de la raison.

Théorie de l'agir communicationnel et *Droit et démocratie* : un renouvellement de la théorie habermassienne de l'espace public¹⁰

- 6 Parmi les révisions que J. Habermas apporte à son modèle d'espace public, on retrouve d'abord une précision concernant la nature de l'espace public. Cette précision fait suite aux évolutions que connaît l'approche habermassienne de la démocratie. Aux critiques soulignant la dimension trop normative de son approche, J. Habermas propose l'idée « *d'une formation discursive de l'opinion* » publique (Habermas, 1993, XXVII). Les perspectives que dégage J. Habermas d'une théorie délibérative de la démocratie permettent de préciser la nature politique et discursive de l'espace public. Partant de la nature discursive et donc communicationnelle de l'espace public, J. Habermas propose de considérer les deux dimensions de l'agir communicationnel comme garantes de la rationalité des échanges au sein de l'espace public¹¹. La combinaison de ces deux niveaux de rationalité, l'un formel et d'ordre procédural, l'autre d'ordre phénoménologique et social, matérialisent la nature de ce qui s'échange dans l'espace public. L'apparition du concept de démocratie délibérative dans l'approche habermassienne modifie le premier modèle d'espace public, précédemment évoqué. J. Habermas opère une distinction entre des espaces publics spécifiques structurés par les règles de la procédure délibérative et « *un espace public général* » qui échappe à ces règles procédurales et dont l'opinion publique

obéit à une « *formation informelle* » (Habermas, 1997, p. 333). Ces restrictions étant admises, J. Habermas poursuit sa réflexion sur le potentiel que représente la structure illimitée qui caractérise l'espace public général. C'est parce qu'il est non régulé que l'espace public se présente comme un cadre à la fois souple et complexe à même de constituer un « *contexte de découverte* » pour le pouvoir législatif, assumant ainsi son rôle de médiateur entre le système politique et la société. Dès lors, l'espace public est présenté par J. Habermas comme une instance de médiation « *entre le système politique et les acteurs privés du monde vécu et les systèmes d'action fonctionnellement spécifiés* ». Il place ainsi l'espace public à la périphérie du système politique dont le centre est composé des institutions gouvernementales, administratives, judiciaires, et « *de formation démocratique de l'opinion et de la volonté* » (Habermas, 1997, p. 382-401). Cette modélisation de l'espace public permet de proposer une première typologie des acteurs qui s'investissent dans l'espace public. Cette typologie conduit à l'identification de trois catégories d'acteurs : ceux issus du système politique central, d'autres issus des systèmes fonctionnels de la société et, enfin, les acteurs de la société civile. Au regard du statut de ces protagonistes, il est possible de postuler que les modalités d'investissement de ces acteurs dans l'espace public répondent à des finalités différenciées. Étant donné que ce premier travail se place dans la perspective de l'activité des acteurs sociaux dans l'espace public, on parlera donc de leur identité sociale publique et discursive. Le modèle de l'espace public revisité et rénové par J. Habermas a permis au premier travail de thèse de modéliser différents types d'acteurs. Dans le second, sa lecture permet d'entreprendre une réflexion sur le renouvellement du concept à partir de l'appropriation de l'internet par des acteurs sociaux marginaux.

Le renouvellement de l'espace public à travers la création de communautés de sociabilité sur internet

7 De nombreux discours voient dans l'avènement des NTIC un vecteur potentiellement important de renouvellement de l'espace public, qui pourrait apparaître en crise (Dalhgren, 2000). Sous les conditions techno-politiques amenées par l'internet, le renouvellement de l'espace public pourrait désigner à la fois :

- L'émergence d'un nouvel espace d'expression, d'une nouvelle sphère médiatique : l'internet serait le lieu où circulent ces « nouveaux » discours.
- Une articulation qui n'existait pas aussi facilement avant entre le local et le mondial, où les frontières spatiales mais aussi temporelles seraient élargies.
- Le lieu de la constitution d'un monde commun où se côtoieraient les discours sociaux légitimes produits par la société civile, par les pouvoirs en place et ceux illégitimes, qui n'auraient pas accès aux médias traditionnels et qui seraient exclus de toute prise de parole publique. Cet élan, qui peut sembler déterministe pour certains, a été partiellement contesté par É. George (George, 2001) ou encore par P. Chambat (Chambat, 1995) qui questionnent les TIC comme productrices de lien social alors qu'elles sont en tension entre les tendances à l'individualisation et le processus de socialisation dont elles sont le vecteur. Ainsi, les médias de communication ne sont pas à considérer comme de simples moyens de communication transmettant de l'information. En faisant usage des médias de communication, les individus parviennent à créer de nouvelles formes d'interaction et d'action. Le fait qu'une forme de communication non contrôlée existe sur le net constitue une preuve importante du rôle de l'internet dans la constitution d'un espace public qu'on appellera illégitime. L'ensemble des

outils (courrier électronique, forum de discussion, espaces protégés sur les sites institutionnels...) contribue à modifier les espaces-temps, les règles et les lieux de discussion et de contribution au débat démocratique. Ils contribuent à son élargissement ou à devenir un espace public à part entière si certaines conditions sont remplies, pour reprendre le modèle idéal de J. Habermas, notamment si ces outils sont pensés de manière autonome par rapport aux pouvoirs politiques et économiques, si l'internet est capable de critiquer ses propres valeurs et intérêts, si le dispositif permet d'écouter les autres et d'accepter leurs critiques ...C'est dans cette perspective que la problématique de l'outil internet dans un contexte de militance politique prend tout son sens, mais nécessite de s'éloigner un temps de la théorie habermassienne. En effet, l'espace public se diversifie par la convergence des débats domestiques, publics ou professionnels dans un débat intégré en ligne. Un tel processus peut difficilement être analysé en ayant recours à l'approche habermassienne de l'espace public qui s'avère, pour notre part, trop normative.

Identités sociodiscursives, espace public illégitime **comme éléments d'une heuristique de l'espace public habermassien**

- 8 L'analyse que fait L. Quéré de la communication sociale permet d'éclairer « *ce qui se joue* » dans l'espace public en tant que « *contexte de découverte* » des problèmes publics. En échappant aux procédures qui structurent le processus délibératif, l'espace public général possède des fonctions plus symboliques qui s'objectivent dans la « *médiation symbolique de l'intersubjectivité* » qui apparaît, par exemple, dans la constitution d'objets de discussions et de débats (Quéré, 1982, p. 52).

L'espace public dans la perspective de la communication sociale et de la pragmatique du discours

- 9 Les fonctions de la communication sociale permettent d'appréhender les échanges au sein de l'espace public comme une activité sociale interactive. Elle détermine le type de relation s'établissant entre les partenaires de l'échange en instituant le rôle de chacun. Si l'on articule la question de la construction des rôles et statuts sociaux qui s'élaborent à travers la communication sociale et celle de l'identité, il apparaît que ces deux questions sont complémentaires. Dans cette perspective, l'espace public apparaît comme un espace de construction identitaire. Le mécanisme de formation des identités publiques s'exerce de façon différenciée, soit en référence à la sphère d'action à laquelle les acteurs appartiennent, soit par un effort de création et de proposition identitaire¹². À ces deux catégories de facteurs, J. Habermas en ajoute une troisième : les médias et les journalistes, acteurs de la médiatisation que nous appréhendons ici comme un processus de construction du sens social. À un premier niveau, la médiatisation renvoie à la présence ou non d'acteurs sociaux dans les médias. Cette approche n'est pourtant pas suffisante, il est également nécessaire de prendre en compte les mécanismes de construction du sens social en appréhendant les médias comme des médiateurs tels qu'ils sont définis par B. Lamizet (Lamizet, 1998). Dans la perspective dessinée par l'auteur, les médias participent à la légitimation des acteurs sociaux qui interviennent dans l'espace public. Examinée du point de vue des acteurs sociaux, la notion de communication sociale, permet de mettre en évidence la dimension identitaire de l'espace public. Néanmoins, pour rendre compte

de la matérialité de cette identité, il est nécessaire de mobiliser la dimension discursive constitutive du contenu de ce qui circule dans l'espace public discursif tel que conceptualisé par J. Habermas. L'un des tournants majeurs de la théorie sociale de J. Habermas réside dans la mobilisation d'outils épistémologiques permettant d'articuler action sociale et activité langagière, résumés par le vocable de « *linguistic turn* ». Le *linguistic turn* est à envisager comme une pragmatique de la philosophie qui permet à J. Habermas d'aborder le langage non comme un miroir de la réalité sociale, mais comme une construction sociale du sens. Le point de départ de cette pragmatique habermassienne est la théorie des actes de parole telle que l'a conceptualisée J. Langshaw Austin (Austin, 1970)¹³. Dans le cadre de la première recherche, il a été retenu de l'approche austinienne des actes de parole l'idée selon laquelle les discours circulant dans l'espace public incarnent le pouvoir institutionnel et social des acteurs sociaux qui les portent. Un tel postulat a permis d'aborder l'identité des acteurs sociaux d'un point de vue discursif. C'est précisément dans cette perspective que le concept d'*identité socio-discursive* a été proposé et utilisé dans une visée heuristique. Ce pré-concept renvoie à l'idée selon laquelle l'identité sociale des acteurs est en partie constitutive des discours qu'ils produisent. L'identité socio-discursive concerne l'ethos des acteurs sociaux. Elle signale à la fois la dimension discursive de l'identité des acteurs sociaux et sa nature socialement construite. La dimension sociale du concept d'identité socio-discursive recouvre donc, une double dimension : l'ancrage social des acteurs et la dynamique d'attribution de rôles sociaux. Le point de départ de la conceptualisation de la notion d'identité socio-discursive est le concept d'« *identité discursive* » développé par J. de Bonville et L. Moreau (de Bonville et Moreau, 2004). Selon ces auteurs, du fait de la nature publique des discours circulant dans l'espace public, l'« *identité discursive* » d'un acteur social est doublement construite. Elle se construit dans les discours que porte un acteur social mais aussi dans les discours qui sont produits, par d'autres acteurs, à propos de cet acteur social. À un autre niveau, l'identité des acteurs sociaux est à considérer comme une entité dynamique qui réagit au contexte conjoncturel dans lequel les acteurs sociaux évoluent. D'un point de vue empirique, cette distinction a permis de différencier un noyau dans l'identité des acteurs sociaux, peu susceptible de changement, et un système identitaire périphérique susceptible d'évoluer en fonction des configurations de l'espace public qui sont toujours temporaires et soumises à de constantes négociations et redéfinitions. La prise en compte de la dimension sociale structurant le concept d'identité socio-discursive permet de dépasser une vision qui pourrait paraître trop discursivement centrée en spécifiant l'arrière-plan de l'activité discursive des acteurs sociaux qui s'inscrit dans une activité sociale plus large. Prenant appui sur la redéfinition du modèle habermassien d'espace public, il nous a été possible de proposer une modélisation de l'activité des acteurs sociaux et d'avancer dans la mise en place d'une approche empirique à partir de la formulation de pré-concepts tel que celui d'identité socio-discursive. La notion s'est avérée opérante dans le cadre de l'analyse de la médiatisation du mouvement Ni Putes Ni Soumises (NPNS). L'indicateur d'identité socio-discursive a, ainsi, permis de rendre compte des stratégies éditoriales de validation du cadrage de NPNS par trois quotidiens nationaux : *Le Figaro*, *Le Monde* et *Libération*¹⁴. Interrogeant les marges de l'espace public, la seconde recherche se présente également comme une *lecture* du modèle habermassien d'espace public dans une visée heuristique. L'auteure y procède au questionnement des modalités qui président à la visibilité d'acteurs sociaux évoluant en dehors d'un espace public défini comme *légitime*.

De la visibilité des acteurs aux notions d'espace public légitime ou illégitime

10 Au-delà des premiers constats, les caractéristiques de l'espace public chez J. Habermas renvoient à l'importance des processus d'argumentation et de constitution de discours sociaux et tendraient à oublier les procédés par lesquels les acteurs doivent se rendre visibles et se reconnaître mutuellement pour investir l'espace public. Les travaux d'A. Honneth (Honneth 2000) et d'H. Arendt (Arendt, 1961) sont particulièrement éclairants sur ce point. La position d'H. Arendt admet en effet une conception éclairante ici, parce qu'elle prend en compte la nécessaire apparition des acteurs pour l'existence d'un espace public. Pour résumer et simplifier cette position, on peut dire que sans scène de visibilité publique, il n'existe pas d'action politique, ni de public et donc la communauté de citoyens destinataires de l'action est, elle aussi, inexistante. L'importance de cette reconnaissance et de la visibilité des acteurs et des organisations politiques est au cœur de la problématique qui nous intéresse dans notre approche de la proposition « espace public légitime » et « espace public illégitime ». Dans l'espace public légitime, les règles sont en partie prescrites par les médias. C'est ainsi qu'elles définissent en partie ce qui mérite d'être vu et ce qui ne le mérite pas, ce qui peut être publicisé et ce qui ne le peut pas, les prises de parole « *médiatiquement acceptables* » et d'autres qui en seront systématiquement écartées en obligeant les groupes sociaux et politiques marginaux à user de stratégies et de contournements médiatiques. C'est dans ce contexte que les luttes pour la visibilité prennent une dimension structurante pour ces mouvements, qui organisent une partie de leur activité militante pour répondre entre autre, à ce principe de publicisation. Dès lors, l'espace public n'apparaît plus comme une entité une et indivisible (Neveu, 1999). Nous retrouvons en effet des discours qui n'ont pas accès à cet espace légitimé par les médias et le pouvoir. Comment dès lors appréhender des groupes politiques qui se situent en dehors de cette visibilité publique légitime¹⁵? Comment considérer leurs actions politiques ? Dans quel espace peuvent-ils être intégrés, puisqu'ils ne sont pas à proprement parler dans cet espace public ? C'est donc pour éviter l'exclusion de certaines catégories que nous avons instauré les notions d'espace public légitime et illégitime. Aujourd'hui, l'espace public se compose des ayants droits qui disposent d'une reconnaissance et d'un accès à la parole publique, légitimés par le pouvoir et la société. Ce qui serait légitime, ce sont donc les instances, organisations, discours sociaux qui ont un écho dans l'opinion publique et plus encore qui sont reconnus légitimes par les instances, pouvoirs et médias en place, comme par exemple les partis traditionnels, les organisations syndicales, les associations. Par exclusion, ce qui serait illégitime ce serait donc tout le reste et plus précisément ce qui n'emploie pas les canaux habituels de la communication, dont la parole n'a pas accès aux médias de masse, qui n'est pas reconnu par l'État comme organisation ou parole digne d'être entendue. Comment ces organisations de l'ombre, prônant des idéaux révolutionnaires, peuvent-elles se faire entendre dans cet espace public reconnu, visible ou encore légitimé ? Elles n'utilisent pas le même langage, les mêmes codes et pourtant elles parlent, produisent... À côté de cet espace se crée donc un nouvel espace qui englobe de multiples associations, organisations, espaces de rencontre. Dans une telle perspective, l'internet deviendrait un lieu ouvert aux différentes opportunités pour tenter de comprendre les stratégies de ces mouvements, ancrés dans l'espace public illégitime. Ils utiliseraient ainsi l'internet comme porte d'entrée pour une diffusion plus large de leurs thèses¹⁶. L'internet, à travers

les discours sociaux produits, devient ainsi un objet frontière à mi-chemin entre espace public légitime et illégitime. Ainsi, ce ne sont pas les outils médiatiques utilisés par les individus qui viendraient renouveler les formes de débat et avec elles, l'usage public de la raison, mais les discours pluriels qui ont investi massivement les nombreuses interfaces disponibles. Ces discours pluriels correspondent aux différentes tendances des groupuscules étudiés : des courants anarchistes et identitaires, nationalistes aux différents individus portant une idéologie en leur nom propre. Les discours sociaux se multiplient et occupent l'ensemble des espaces qui leur sont ouverts : les potentialités techniques de l'internet permettent d'en faire le premier média utilisé par ces organisations et leurs « membres ». Pour autant, la présence des groupuscules politiques marginaux ne date pas d'hier. Ce n'est pas l'internet qui a permis leur apparition, mais c'est bien l'internet qui pourrait être le lieu de leur développement. Nous ne constatons pas une hausse des actions sur le terrain, parce qu'elles seraient pilotées à partir du réseau, c'est bien plus un nouveau maillage, l'encouragement des volontés individuelles et le renforcement symbolique des forces déjà présentes sur la scène politique, qui se font jour dans la confrontation de pratiques et d'identités politiques distinctes. Même si l'internet et le trafic communicationnel de ces groupuscules sur le réseau ne relaient pas une protestation vraiment significative, faute d'organisation et de consensus idéologique, ils semblent bien devenir la chambre d'écho d'un militantisme virtuel, de plus en plus apte à investir concrètement l'espace du légitime.

- 11 Pour la première recherche, l'articulation des différentes perspectives épistémologiques permet d'aborder l'activité des acteurs sociaux dans l'espace public en avançant dans la conceptualisation d'un modèle d'espace public contemporain. Cette modélisation requiert une approche nécessairement interdisciplinaire afin de rendre compte de la complexité d'un tel modèle. La combinaison de l'approche par le système politique puis par la question de la socialisation et enfin la mise en œuvre d'une pragmatique du discours permet de restituer la multiplicité des dimensions que recouvre une sociologie de l'espace public. Ce faisant, il est possible de se dégager d'une vision normative de l'espace public. Des approches interdisciplinaires (de la socio-sémiotique à la sociologie) ont été convoquées dans le cadre de la deuxième recherche. Nous avons dû recourir à une méthodologie plus large pour étudier le sens de ces multiples espaces ouverts par l'internet. Ainsi, la sémiologie a permis de rendre compte de toutes les dimensions de ces espaces complexes, illégitimes et fragmentés qui sont extrêmement interdépendants les uns des autres. Cette contribution à l'analyse de la société à travers un dispositif de communication a permis de questionner certains des concepts fondateurs en sciences de l'information et de la communication, que sont la visibilité, la légitimité et la reconnaissance. Au terme de cette description de deux approches possibles du concept d'espace public, il apparaît que malgré les différences afférentes à la nature de nos terrains de recherche respectifs, nos approches se rejoignent dès lors qu'il s'agit de travailler sur la parole d'acteurs sociaux particuliers (mouvements sociaux ou groupuscules politiques marginaux). De notre point de vue, une telle convergence manifeste le fait que J. Habermas est un exemple des pré-requis que suppose l'inscription d'un travail de recherche en SIC pour des sujets portant sur l'étude de la parole publique. En ce sens, il est possible d'entrevoir une réelle cohérence des méthodes qui semblent propres aux SIC et dont les principaux éléments résident dans un nécessaire travail de lecture critique en vue de l'appropriation d'un modèle existant de façon à conceptualiser les outils heuristiques nécessaires à l'approche empirique. Une telle approche nous a

permis, par le biais d'une approche interdisciplinaire, de proposer les concepts les plus à même de rendre compte des réalités empiriques étudiées.

BIBLIOGRAPHIE

- Arendt, H.**, (1961), *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy.
- Austin, J. L.**, (1970), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 183 p.
- Calhoun, C.**, (dir.) (1992), *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press, 498 p.
- Chambat, P.**, (1995), Espace public, espace privé : le rôle de la médiation technique, in Pailliant I. (dir) (1995), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug, pp. 65-73.
- Charaudeau, P.**, (1997), *Le discours d'information médiatique : la construction du miroir social*, Paris, Nathan, INA, 286 p.
- Dahlgren, P.**, (2000), L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication, in *Réseaux*, n° 100, pp. 157-186.
- Delforce, B.**, (2004), *Le constructivisme : une approche pertinente du journalisme*, in *Questions de communication*, n°6, pp. 111-134.
- François, B. et Neveu, E.**(dir.), (1999), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 322 p.
- Fraser, N.**, (1992), Rethinking the Public Sphere : A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy, in Calhoun C. (ed.) (1992), *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press, pp. 109-142.
- George, E.**, (2001), *Relecture du concept d'espace public à l'heure de l'Internet*, in *Actes du XII^e Congrès national des sciences de l'information et de la communication*, Unesco (Paris), pp. 23-31.
- Habermas, J.**, (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, tomes 1 et 2, Paris, Fayard, 448 p. et 480 p.
- Habermas, J.**, (1993), *L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 324 p.
- Habermas, J.**, (1997), *Droit et démocratie : entre faits et normes*, Paris, Gallimard, 551 p.
- Honneth, A.**, (1991), *The Critique of Power. Reflective Stages in a Critical Social Theory*, Cambridge-Massachusetts, MIT Press, 340 p.
- Honneth, A.**, (2000), *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Editions du Cerf, 232 p.
- Lamizet, B.**, (1998), *La médiation politique*, Paris, L'Harmattan, 416 p.
- Negt, O. et Klug, A.**, (1993), *Public Sphere and Experience. Toward an Analysis of the Bourgeois and Proletarian Public Sphere*, Minneapolis, London, University of Minnesota Press, 305 p.
- Quéré, L.**, (1982), *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*, Paris, Aubier Montaigne, 214 p.

Voirol, O., (2003), *L'espace public et les luttes pour la reconnaissance. De Habermas à Honneth*, in Barril C., Carrel J., Guerrero C., Marquez A. (dir.) (2003), *Le public en action*, Paris, L'Harmattan, pp. 109-127.

Wolton, D., (1992), *Les contradictions de l'espace public médiatisé*, in Hermès n°10, pp. 95-114.

Wolton, D., (1997), *Penser la communication*, Paris, Flammarion, 401 p.

Wolton, D., (2000), *Internet et après. Pour une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Flammarion, 240 p.

NOTES

1. Z. Benrahhal Seghini, *La socio-discursivité comme matérialité de l'espace public. Étude de cas : la médiatisation de l'émergence et de l'institutionnalisation du mouvement Ni Putes Ni Soumises*, Thèse de Doctorat en Sciences de l'information et de la communication, décembre 2008, Université de Lille 3, 687 p.

2. C. Matuszak, *Stratégies cybermédiateurs des mouvements anarchistes et nationalistes révolutionnaires : parcours sémiotique dans l'Internet des mouvements transgressifs*, Thèse de Doctorat en Sciences de l'information et de la communication, novembre 2006, Université de Lille 3, 385 p.

3. L'honneur de la majuscule fréquemment accordée au réseau des réseaux est symptomatique du culte qui l'entoure. Nous utiliserons l'orthographe du mot « l'internet » sans majuscule. La première lecture détermine le sens que nous voulons donner au mot : l'internet ne doit pas être un dispositif communicationnel mythifié, mais il serait plutôt à considérer comme un outil, un médium, un simple moyen de communication.

4. Suite à la publication de *L'Espace public*, de nombreuses critiques et études ont été publiées et constituent du fait de leur caractère quasi encyclopédique une littérature à part entière. Pour en avoir un aperçu, voir par exemple : C. Calhoun, 1992.

5. À ce sujet, voir *L'Espace public*, pages 36 et suivantes.

6. La rationalité politique se dégage à travers la discussion qui permet de mettre en concurrence divers arguments afin de générer un consensus qui représente l'intérêt général.

7. Le cinquième chapitre de *L'Espace public* a pour titre « Transformation des structures sociales de la sphère publique », pp. 149-188.

8. Je parle ici d'un premier modèle d'espace public en référence à la date de publication, en 1962, de *L'Espace public*. Ce premier modèle sera révisé dans les travaux postérieurs à cet ouvrage.

9. Les mouvements étudiés sont des organisations nationalistes, les Identitaires et Nouvelle Résistance et des organisations anarchistes, Alternative Libertaire et la Fédération anarchiste. Ces organisations plus institutionnalisées se sont vues compléter par des initiatives plus autonomes ou encore des sites de publication ouverte (Altermedia et Novopress pour la mouvance de l'ultra-droite et A-Infos et Indymédia pour les libertaires.)

10. J. Habermas, 1997.

11. L'agir communicationnel combine deux niveaux de rationalité. Un premier niveau d'ordre langagier que J. Habermas valide par le biais de la théorie de l'argumentation. Et, un second niveau, « cognitif », qui renvoie aux rapports aux mondes qui s'énoncent à travers l'activité communicationnelle.

12. Nous résumons ici les mécanismes d'identification des acteurs sociaux que développe J. Habermas dans la perspective de « *l'espace public général* ».

13. Pour J. Habermas, il s'agit de cerner la façon dont le langage structure la société, autrement dit les modalités de production du lien social à travers le discours.

14. Pour ce faire, il a été procédé à une étude des modalités médiatiques de construction des identités socio-discursives du mouvement et des participants à son schéma actanciel.

15. Pour une analyse plus précise des termes de visibilité et de légitimité, nous vous renvoyons à la présentation d'O. Voirol, *Visibilité et invisibilité : une introduction*, Réseaux n°129-130, 2005, Vol. 23,

16. Des sujets traités au sein des forums affinitaires sont repris dans les journaux. Certaines actions pilotées à partir de l'internet ont des répercussions au sein de l'espace public. Les résultats concrets de la campagne menée par les Identitaires contre Sniper, un groupe de rap, et les relais auprès des syndicats de police et de Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Intérieur, en 2003, repris ensuite dans la presse en sont des exemples et ne font qu'encourager les différentes initiatives à se multiplier.

RÉSUMÉS

Lire ou relire Habermas est souvent un « exercice obligé » pour toute recherche en sciences de l'information et de la communication portant sur les questions de parole et de communication publiques. Nos deux thèses ont été l'occasion d'appréhender le modèle habermassien de l'espace public à travers deux approches méthodologiques et critiques de la pensée habermassienne. Cet article a pour objectif d'exposer nos parcours de lecture relatifs à nos deux sujets de thèse : les modalités d'action au sein de l'espace public comme espace de discursivité sociale pour l'une, et l'appropriation politique et sociale de l'internet par des groupes politiques transgressifs, pour l'autre. Au terme de cette description de deux approches possibles du concept d'espace public, il est apparu que malgré les différences afférentes à la nature de nos terrains de recherche respectifs, nos approches se rejoignent dès lors qu'il s'agit de travailler sur la parole d'acteurs sociaux particuliers (mouvements sociaux ou groupuscules politiques marginaux). Une telle convergence manifeste, de notre point de vue, le fait que Habermas est un exemple des pré-requis que suppose l'inscription d'un travail de recherche en SIC pour des sujets portant sur l'étude de la parole publique.

An interdisciplinary revisiting of Habermas work has now become a pre-requisite for students and scholars interested in issues bearing on Habermas model of the public sphere. More specifically, issues related to his conception of public communication. Our objective in this article is to show that Habermas model of the public sphere needs to be revisited in the light of works published after *The Public Sphere* as stated here-above : specifically action modalities, the public sphere as an arena of social discursivity, issues of accessibility to this space concerning political groups whose agendas as well as their use of the net may seem transgressive. Despite differences concerning the nature of our fields of research, we have come to similar conclusions concerning participatory parity and agency within the public sphere which is the case of social movements and political minorities. From our perspectives such conclusions corroborates our initial statement namely that an interdisciplinary revisiting of Habermas work is a pre-requisite that should underlie any study on the TIC as well as works bearing on public communicative action.

INDEX

Mots-clés : espace public, communication sociale, identité sociale, internet, mouvements sociaux, organisations politiques, visibilité, légitimation, médias

Keywords : internet, political groups, social identity, public communication, public sphere, social movements, visibility, legitimacy, media

AUTEURS

ZINEB BENRAHHAL SERGHINI

Zineb Benrahhah Serghini est docteure en Sciences de l'Information et de la Communication. Elle fait partie de l'équipe Mediatix du laboratoire GERIICO de Lille 3. Elle travaille essentiellement sur les questions de médiatisation et de discursivité sociale. Elle est actuellement chargée de cours à l'Université de Lille 3.

CÉLINE MATUSZAK

Céline Matuszak est docteure en Sciences de l'Information et de la Communication. Elle fait partie de l'équipe Copi du laboratoire GERIICO de l'Université Lille 3. Ses recherches, inscrites dans le champ de la socio-sémiotique, portent sur l'analyse des dispositifs de communication dans des environnements numériques. Formatrice-chercheuse à l'Ecole Nationale de la Protection judiciaire de la jeunesse, elle mène également des travaux sur les terrains de la PJJ (cyberdélinquance, usages sociaux des NTIC par les adolescents, processus de légitimité et de visibilité des professionnels en charge de la PJJ).